

BB



REALISATION DU MINISTERE DE LA JUSTICE PENDANT LES 100 JOURS DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement du Premier Ministre l'Ambassadeur ALLAH MAYE HALINA a été mis en place le 27 Mai 2024.

Le ministère de la justice a vu un Ministre d'Etat nommé à sa tête ; il occupe une place de choix car il est situé au 2^e rang protocolaire après le ministre d'état aux Affaires Etrangères. Ce qui témoigne de l'importance accordée par le Premier Ministre, Chef du gouvernement à la justice pilier essentiel de l'Etat de droit et de la Démocratie.

Au cours des 100 premiers jours et en vue de mettre en œuvre le programme politique du gouvernement adopté le 13 juin 2024 par le Conseil National de Transition, le Ministère de la justice a pu réaliser certaines activités ; il est important que le Ministère de la justice nonobstant ses activités régaliennes, à élaborer le plan d'action de mise en œuvre du programme politique du Président de la République élue.

Les principales réalisations du ministère de la justice portent sur les activités ci-dessous :

➤ Sur le plan des réformes :

- Il a été entrepris de revoir l'organigramme du ministère de la Justice afin de répondre à un besoin d'efficacité et d'efficience en mettant un accent particulier sur le rôle important de l'Inspection générale des services judiciaires dans la réforme du système judiciaire. Le décret n°0222/PR/PM/MJDH/2024 portant organisation et fonctionnement du ministère de la justice et des droits humains a été signé le 05 Août 2024 ;
- En vue d'adapter les procédures judiciaires à nos réalités, deux (02) projets d'ordonnances ont été proposées au gouvernement pour adoption :
 - ❖ Projet d'ordonnance portant révision de la Loi n°11/PR portant Code de l'organisation judiciaire introduit trois (02) nouveautés : (i) **la création d'une chambre foncière** chargée spécialement du jugement des affaires foncières ; (ii) **l'instauration du juge unique** dans les tribunaux de grande instance pour connaître des délits et autres

affaires simples et décongestionner les tribunaux qui tardent à trancher certains litiges.

- ❖ Projet d'ordonnance portant révision du Code de procédure civile, commerciale et sociale en vue d'insérer **la requête introductive d'instance** comme mode de saisine des juridictions à côté de l'assignation ; ceci est une recommandation du DNIS qui vise à soulager les couches les moins nanties alors que l'assignation par voie d'huissier est coûteuse ;
- ❖ Projet d'ordonnance tendant à modifier le code de procédure pénale en vue de combattre les abus des gardes à vue abusives pendant les weekends. En vertu de cette modification, il est interdit de mettre en garde à vue une personne à partir du vendredi sauf si l'action avait déjà commencé avant vendredi ;
- ❖ Le projet de décret portant organisation, fonctionnement et attribution du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), a introduit dans le circuit de signature ; cela permettra de procéder à l'élection des membres du CSM.
- ❖ A coté de ces réformes, le ministère de la justice a pris la décision de bloquer pendant deux mois les audiences de citation directe pour consacrer les audiences sur les dossiers de flagrants délits ou d'autres dossiers où des personnes sont détenues en vue de décongestionner la maison d'arrêt de Klessoum. Pour les mois de juillet et aout les statistiques indiquent **34** audiences tenues, **424** décisions rendues, **764** dossiers renvoyés, et **439** détenus libérés. Cette décision est salutaire car elle a permis d'évacuer beaucoup de dossiers.
- ❖ Le ministère de la justice est en train de préparer également une table ronde sur la transformation digitale de la justice ; un comité d'organisation a été mis en place en vue de préparer cette activité importante pour la réforme de notre justice

➤ Sur le plan des Droits de l'Homme :

- Le ministère de la justice a participé le 10 juin à l'adoption du rapport du Tchad sur l'examen périodique universel (EPU) après la présentation du rapport le 30 janvier 2024 devant la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU ; à cette occasion 242 recommandations ont été formulées; le Tchad s'est engagé à mettre en œuvre 232;
- Au cours de cette période de 100 jours, le Tchad s'est employé à préparer avec les partenaires techniques la

seconde édition du Forum sur les Droits de l'Homme ; le processus de préparation est en cours ;

➤ **Sur le plan de gestion du personnel :**

- Le décret relatif au reversement du personnel des greffes en souffrance depuis deux ans a été signé par le Président de la République le 05 aout 2024 ; le processus de reversement sera enclenché bientôt.
- Le projet de loi portant statut de la police judiciaire a été soumis au gouvernement pour adoption. Il faut préciser que l'adoption de texte permettra d'avoir un statut aux agents de la police judiciaire qui naviguent entre plusieurs corps à savoir la police nationale et la gendarmerie nationale.

**Le Ministre d'État, Ministre de la Justice et des Droits Humains,
Garde des Sceaux**


ABDERAHIM BIREME HAMID

27 AOUT 2024

